

LE 14 MAI 2024

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE-DE-GRANBY, TENUE A LA MAIRIE, 360, RUE PRINCIPALE, SAINT-ALPHONSE-DE-GRANBY (QUÉBEC), LE MARDI 14 MAI 2024 À 19H00 AFIN DE MODIFIER DES NORMES À LA ZONE RA-17 ET D'AGRANDIR LA ZONE MC-1 ET DE PRÉVOIR DES DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

PRÉSENCES :

Le maire, monsieur Marcel Gaudreau.
Madame la conseillère Suzanne Choinière et messieurs les conseillers François Vadnais, Gilbert Cabana, Benoît Isaia, Bertrand Dubé et Alexandre Picard. La directrice générale / greffière-trésorière qui agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

CONSTATATION DU QUORUM

Le maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Après avoir constaté qu'il y a QUORUM, il demande de l'enregistrer au procès-verbal.

1.0 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

ATTENDU QUE le QUORUM a été constaté :
SUR PROPOSITION de Suzanne Choinière
DUMENT APPUYÉE par Alexandre Picard
IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :
QUE l'Assemblée publique de consultation ouvre à 19h00; soit l'heure prévue dans les différents avis publics à cet effet, en conformité avec la Loi.

2.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Un ordre du jour est proposé, selon le sujet concerné :
SUR PROPOSITION de François Vadnais
DUMENT APPUYÉE par Benoît Isaia
IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :
QUE l'ordre du jour est adopté.

ORDRE DU JOUR

- | | PRÉSENCES | CONSTATATION DU QUORUM |
|------------|---|-------------------------------|
| 1.0 | OUVERTURE DE LA SESSION | |
| 2.0 | ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR | |
| 3.0 | Présentation et explication concernant « le projet de règlement no. 428-2024 modifiant le règlement de zonage no. 372-2017 afin de modifier des normes applicables à la zone RA-17 » | |
| 4.0 | Présentation et explication concernant « le projet de règlement no. 429-2024 modifiant le règlement de zonage no. 372-2017 afin d'agrandir la zone mc-1 et de prévoir des dispositions particulières applicables à la zone MC-1 et d'agrandir la zone CC-5. » | |
| 5.0 | PÉRIODE DE QUESTIONS | |
| 6.0 | Proposition d'adoption « le projet de règlement no. 428-2024 modifiant le règlement de zonage no. 372-2017 afin de modifier des normes applicables à la zone RA-17 » | |
| 7.0 | Proposition d'adoption du « le projet de règlement no. 429-2024 modifiant le règlement de zonage no. 372-2017 afin d'agrandir la zone MC-1 et de prévoir des dispositions particulières applicables à la zone MC-1 et d'agrandir la zone CC-5. » | |
| 8.0 | CLÔTURE DE LA SESSION | |

3.0 PRÉSENTATION ET EXPLICATIONS DES PROJETS DE RÈGLEMENTS

Présentation et explications sont faites des projets de règlements no. 428-2024 et 429-2024 aux personnes présentes.

4.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

Le conseil municipal consacre une période de temps durant laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions. Elle débute à 19h10. jusqu'à 19h20.

- 5.0** **PROPOSITION D'ADOPTION DU PROJET DU RÈGLEMENT NO. 428-2024**
MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 372-2017 AFIN DE MODIFIER
DES NORMES APPLICABLES À LA ZONE RA-17 SANS MODIFICATIONS
SUR PROPOSITION Bertrand Dubé
DUMENT APPUYÉE par Suzanne Choinière
IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :
QUE ce conseil, en fonction des commentaires reçus et des questions des personnes présentes, proposera l'adoption du projet de règlement no. 428-2024, sans modifications et ce, lors de la session régulière du 14 mai 2024.
- 6.0** **PROPOSITION D'ADOPTION DU PROJET DU RÈGLEMENT NO. 429-2024**
MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 372-2017 AFIN NOTAMMENT
D'AGRANDIR LA ZONE MC-1. DE PRÉVOIR DES DISPOSITIONS
PARTICULIÈRES APPLICABLES À LA ZONE MC-1 ET D'AGRANDIR LA
ZONE CC-5
SUR PROPOSITION Alexandre Picard
DUMENT APPUYÉE par François Vadnais
IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :
QUE ce conseil, en fonction des commentaires reçus et des questions des personnes présentes, proposera l'adoption du projet de règlement no. 429-2024, sans modifications et ce, lors de la session régulière du 14 mai 2024.
- 7.0** **CLÔTURE DE LA SESSION**
ATTENDU QUE les sujets prévus à l'ordre du jour ont été traités;
SUR PROPOSITION de Gilbert Cabana
DUMENT APPUYÉE par Suzanne Choinière
IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :
QUE la présente session est levée à 19h25.

Annie Lessard, d.g. et gref.trés.
Secrétaire de l'assemblée

Marcel Gaudreau, maire
Président de l'assemblée

LE 14 MAI 2024

PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du conseil municipal de la municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby, tenue le quatorzième jour du mois de mai de l'an deux mille vingt-quatre (2024-05-14), sous la présidence du maire. La directrice générale/greffière-trésorière agit à titre de secrétaire.

PRÉSENCES :

Le maire, monsieur Marcel Gaudreau, madame la conseillère Suzanne Choinière et messieurs les conseillers François Vadnais, Gilbert Cabana, Benoit Isaia, Alexandre Picard et Bertrand Dubé. Également sont présents, la directrice générale/greffière-trésorière madame Annie Lessard qui agit à titre de secrétaire.

CONSTATATION DU QUORUM

Le maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Après avoir constaté qu'il y a **QUORUM**, il demande de l'enregistrer au procès-verbal.

2024-05-087 **OUVERTURE DE LA SESSION**
ATTENDU QUE le **QUORUM** a été constaté ;
SUR PROPOSITION de Benoit Isaia
DUMENT APPUYÉ par Gilbert Cabana
IL EST RÉSOLU et **ADOPTÉ** à l'unanimité des conseillers présents que la session ouvre à 19h00.

2024-05-088 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
L'ordre du jour proposé a été remis au préalable à tous les membres du conseil, et la secrétaire leur fait part des points qu'il y aurait lieu de compléter et/ou de rajouter, s'il y a lieu.
SUR PROPOSITION de Alexandre Picard
DUMENT APPUYÉ par Suzanne Choinière
IL EST RÉSOLU et **ADOPTÉ** à l'unanimité des conseillers présents:
QUE l'ordre du jour est adopté, en rajoutant les sujets de dernière heure et laissant toutefois ouvert le point intitulé « **SUJETS DIVERS DE DERNIÈRE HEURE** ».

ORDRE DU JOUR

- | | | |
|------|---|-------------------------------|
| | PRÉSENCES | CONSTATATION DU QUORUM |
| 1.0 | OUVERTURE DE LA SESSION | |
| 2.0 | ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR | |
| 3.0 | ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL – AVRIL 2024 | |
| 4.0 | CORRESPONDANCE | |
| | FINANCE | |
| 5.0 | Nomination des vérificateurs – Audit 2024. | |
| 6.0 | Rapport verbal – Directrice générale/greffière-trésorière – Avril 2024. | |
| | ADMINISTRATION | |
| 7.0 | Autorisation des comptes à payer en mai 2024 et autres comptes payés affectant l'année 2024. | |
| 8.0 | Tous sujets relatifs – Vente ou achat de terrain. | |
| 9.0 | Tous sujets relatifs – Publicité, subvention, achat. | |
| 10.0 | Tous sujets relatifs – FQM / Congrès 2024. | |
| 11.0 | Tous sujets relatifs – Décompte no.13/ Centre culturel et communautaire. | |
| 12.0 | Tous sujets relatifs – Dénégement. | |
| 13.0 | Tous sujets relatifs – Contrat type pour la location de salle pour le centre communautaire. | |
| 14.0 | Tous sujets relatifs – Mandat à Therrien Couture Joli-cœur/ dossier 460-17-003492-246. | |
| 15.0 | Tous sujets relatifs – Mandat à Therrien Couture Joli-cœur pour nouvelle entente concernant le chemin de la Grande-Ligne. | |
| | AFFAIRES NOUVELLES OU SUJETS DE SESSIONS ANTÉRIEURES REPORTÉS | |
| 16.0 | Rapports verbaux ou écrits de l'inspecteur municipal et environnement et de la directrice générale/greffière-trésorière. | |
| | VOIRIE MUNICIPALE | |
| 17.0 | Tous sujets relatifs – Octroi des travaux de réfection de la chaussée / Rue Gabrielle. | |
| 18.0 | Tous sujets relatifs – Octroi des travaux pour le stationnement du centre communautaire Gaudreau. | |
| | HYGIÈNE DU MILIEU (environnement) | |
| | URBANISME | |
| 19.0 | Tous sujets relatifs – Adoption du deuxième projet de Règlement no. 428-2024 modifiant le règlement de zonage 372-2017 afin de modifier des normes applicables à la zone RA-17. | |

20.0 Tous sujets relatifs – Adoption du deuxième projet de Règlement no. 429-2024 modifiant le règlement de zonage 372-2017 afin d'agrandir la zone MC-1 et de prévoir des dispositions particulières.

LOISIRS

21.0 Tous sujets relatifs – Conférence.

SUJETS DIVERS DE DERNIÈRE HEURE

PÉRIODE DE QUESTIONS

CLÔTURE OU AJOURNEMENT DE LA SESSION

2024-05-089 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 09 AVRIL 2024

Copie du procès-verbal de la session régulière tenue le 09 avril 2024 a été transmise au préalable à tous les membres du conseil :

SUR PROPOSITION de Benoit Isaia

DUMENT APPUYÉ par François Vadnais

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents:

QUE le procès-verbal de la session régulière du 09 avril 2024 est **ADOPTÉ** tel que rédigé et soumis.

CORRESPONDANCE

Le conseil municipal a pris connaissance de la correspondance soumise verbalement par la directrice générale/greffière-trésorière.

2024-05-090 NOMINATION DU VÉRIFICATEUR – EXERCICE FINANCIER 2024

Document soumis : Lettre de Monsieur Jean-Yves Trottier, CPA Auditeur, CA de la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton, concernant une offre de service datée du 11 avril 2024 pour la vérification des états financiers se terminant au 31 décembre 2024 :

SUR PROPOSITION de Bertrand Dubé

DUMENT APPUYÉE par Gilbert Cabana

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :

QUE ce conseil nomme l'entreprise Raymond Chabot Grant Thornton pour la vérification des livres comptables pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2024 pour la municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby.

2024-05-091 RAPPORT SUR LES DÉPENSES AUTORISÉES / DIRECTRICE GÉNÉRALE/GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE – AVRIL 2024

Soumis au conseil : Rapport verbal du 14 mai 2024 fait au conseil municipal pour avril 2024 par la directrice générale/greffière-trésorière :

SUR PROPOSITION de Suzanne Choinière

DUMENT APPUYÉE par Alexandre Picard

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents:

QUE ce conseil accepte et entérine le rapport verbal du 14 mai 2024 de la directrice générale/greffière-trésorière pour avril 2024.

QUE ce conseil approuve ledit rapport verbal tel que présenté.

2024-05-092 ACCEPTATION DES COMPTES PAYABLES EN MAI 2024 & COMPTES PAYÉS AFFECTANT L'ANNÉE 2024

Soumis au conseil : Liste des comptes payables en mai 2024 & comptes payés affectant 2024:

SUR PROPOSITION de François Vadnais

DUMENT APPUYÉE par Benoit Isaia

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents:

QUE les salaires payés aux employés durant le mois d'avril 2024 sont ratifiés par ce conseil.

QUE ce conseil approuve la liste des comptes payables en mai 2024 et en autorise le paiement.

QUE ce conseil, accepte et approuve les autres comptes payés affectant 2024.

ACHAT OU VENTE DE LOT

Aucun sujet traité.

2024-05-093 AUTORISATION DE PUBLICITÉ, SUBVENTION, ACHAT, MANDAT/MAI 2024

SUR PROPOSITION de Suzanne Choinière

DUMENT APPUYÉE par Alexandre Picard

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :

QUE ce conseil accepte les dépenses suivantes :

1. Association des pompiers; 2 billets homard; 200.-\$. plus tx::
2. Golias; achat de pancarte de rue; 2 150.86.-\$. plus tx::
3. Drumeo; travaux pour génératrice mairie; 900.59.-\$. plus tx:
4. DBR informatique; Wi-fi centre communautaire; 376.18.-\$. plus tx:
5. Pierre Boudreault; développement de compétence employé; 4,800.-\$. plus tx:
6. M105; vœux; 335.-\$. plus tx:
7. Cardio Choe; achat de 3 cabinets mural; 750.-\$. plus tx:
8. Sports-inter; achat de banc pour soccer et 1 estrade; 5 187. 80.-\$. plus tx:
9. Jopat : réparation du terrain de tennis; 14 750.00.-\$. plus tx:
10. Construction Sylvain Fortier; réparation pour parc Jacques l'Heureux; 5 800.-\$. plus tx:
11. Pickleball; achat de filet portable et lignage; 500.-\$. plus tx:
12. Asphalte Brosseau; resurfçage rue Klondike et une partie du rang Roy; 104 899.20.-\$. plus tx:
13. Pompex; achat de manchon de plancher; 693.22.-\$. plus tx:
14. GNR Corbus; remplacement des serpentins pour l'unité de déshumidification; 24 245.00.-\$. plus tx:
15. Réalisation de trois carrés de sable; 1500.-\$

QUE les sommes requises pour le paiement du point 12 soit, le resurfçage de la rue du Klondike et une partie du rang Roy, soit prise à même le surplus affecté au pavage 2024.

2024-05-094 CONGRÈS FQM - 2024

ATTENDU QUE le conseil désire participer au Congrès de la FQM en 2024;

SUR PROPOSITION de François Vadnais

DUMENT APPUYÉE par Benoit Isaia

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents:

QUE ce conseil autorise la directrice générale/greffière-trésorière à inscrire au congrès 2024, le moment venu, les membres du conseil qui participeront audit congrès ainsi qu'elle-même. s'il y a lieu. Ces derniers sont: le maire monsieur Marcel Gaudreau qui pourrait être remplacé par un autre membre du conseil au besoin, et un autre membre du conseil municipal.

QUE ce conseil demande de prévoir, l'ajout de la directrice générale/greffière-trésorière, s'il y a lieu, en fonction du programme présenté.

QUE ce conseil autorise ces inscriptions et les coûts nécessaires seront assumés par la municipalité. Les dépenses inhérentes (déplacement et hébergement) à ce congrès seront défrayées par la municipalité sur présentation des factures, selon la politique en vigueur.

QUE ce conseil autorise la directrice générale/greffière-trésorière à transmettre les informations demandées par la MRC de La Haute-Yamaska concernant la réservation des chambres.

2024-05-095 DÉCISION DU CONSEIL – CERTIFICAT DE PAIEMENT / DÉCOMPTE DÉFINITIVE NO. 13- CONSTRUCTION DU CENTRE CULTUREL ET COMMUNAUTAIRE & AUTORISATION DE SIGNATURES

Document soumis : Rapport de Favreau Blais, architecte, en date du 10 mai 2024;

ATTENDU QUE le conseil municipal a octroyé le contrat à la compagnie J.P.Brodeur construction inc. par résolution pour les travaux de construction du centre culturel et communautaire;

ATTENDU QU'UNE rencontre a eu lieu à la mairie le 09 mai 2024 avec l'entrepreneur, l'architecte et le personnel de la mairie;

ATTENDU QUE la municipalité a offert de payer un montant de 5% à l'entrepreneur pour payer les sommes dues aux sous-traitants, mais celui-ci a décliné l'offre;

SUR PROPOSITION de Suzanne Choinière

DUMENT APPUYÉ par Bertrand Dubé

IL EST RÉSOLU ET ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :

QUE ce conseil accepte le rapport de Favreau Blais, architecte, en date du 10 mai 2024 recommandant de faire la réception finale et d'autoriser le paiement du

décompte no.13, au montant de **386,502.48-\$, taxes incluses** conditionnellement à ce que toutes les quittances aient été reçues de tous les sous-traitants et ce, avant de faire le paiement.

QUE les sommes seront prises à même le surplus affecté.

QUE ce conseil autorise madame Annie Lessard, directrice générale et greffière-trésorière ou en cas d'absence de son adjointe à signer, s'il y a lieu, tout document pour donner effet à la présente.

2024-05-096

DÉCISION DU CONSEIL – ANNULATION DU PROCESSUS D'APPEL D'OFFRES POUR L'ENTRETIEN DES CHEMINS D'HIVER

ATTENDU que le conseil municipal a autorisé la demande de soumission par appel d'offres publique sur le système SEAO;

ATTENDU que (2) soumissions ont été déposées dans les délais prévus soit avant 10h00 le 8 avril 2024 ;

ATTENDU QUE des précisions nécessaires quant aux travaux et équipements requis ont été omises dans les documents d'appel d'offres

ATTENDU QUE la Municipalité doit retourner en appel d'offres avec un devis modifié;

ATTENDU QUE les documents d'appel d'offres prévoient que la Municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues;

SUR PROPOSITION de Alexandre Picard

DUMENT APPUYÉ par Suzanne Choinière

IL EST RÉSOLU ET ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :

QUE ce conseil annule l'appel d'offres public lancé le 12 mars 2024 pour les travaux d'entretien des chemins d'hiver;

QUE ce conseil rejette toutes les soumissions reçues dans le cadre de cet appel d'offres;

QUE ce conseil autorise le lancement d'un nouvel appel d'offres révisé pour les travaux d'entretien des chemins d'hiver;

QUE ce conseil autorise Madame Annie Lessard, directrice générale et greffière-trésorière, à aviser les soumissionnaires de la présente décision;

QUE ce conseil autorise Madame Annie Lessard, directrice générale et greffière-trésorière, à modifier les documents d'appel d'offres pour les travaux d'entretien des chemins d'hiver et à recommencer le processus d'appel d'offres une fois les documents modifiés.

2024-05-097

DÉCISION DU CONSEIL – CONTRAT TYPE POUR LA LOCATION DE SALLE - CENTRE COMMUNAUTAIRE GAUDREAU

Document soumis : Contrat type pour la location de salle - centre communautaire Gaudreau ;

ATTENDU QUE la Municipalité juge nécessaire de se doter d'un Contrat type établissant les conditions de location de salle applicables pour le centre communautaire Gaudreau de Saint-Alphonse-de-Granby ;

SUR PROPOSITION de Gilbert Cabana

DUMENT APPUYÉE par Benoit Isaia

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :

QUE ce conseil approuve le Contrat type établissant les conditions de location de salle applicables pour le centre communautaire Gaudreau de Saint-Alphonse-de-Granby, lequel prend effet immédiatement.

2024-05-098

DÉCISION DU CONSEIL – MANDAT À THERRIEN COUTURE JOLI-COEUR POUR DOSSIER NO : 460-17-003492-246

ATTENDU QUE la Municipalité est poursuivie dans le dossier de la Cour supérieure portant le numéro 460-17-003492-246;

ATTENDU QUE la Municipalité doit mandater des avocats afin de défendre ses intérêts dans ce litige;

SUR PROPOSITION de François Vadnais

DUMENT APPUYÉE par Benoit Isaia

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :

QUE ce conseil accorde un mandat à Therrien Couture Joli-Cœur pour représenter la municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby dans le dossier de la Cour supérieure portant le numéro 460-17-003492-246.

2024-05-099 DÉCISION DU CONSEIL – MANDAT À THERRIEN COUTURE JOLI-COEUR POUR LA NOUVELLE ENTENTE CONCERNANT LE CHEMIN DE LA GRANDE-LIGNE

ATTENDU QU'IL est nécessaire de procéder à la réfection du chemin de la Grande-Ligne;

ATTENDU QUE l'importance des travaux à réaliser sur ledit chemin aura pour effet que la Municipalité devra encourir des investissements majeurs;

SUR PROPOSITION de Alexandre Picard

DUMENT APPUYÉE par Suzanne Choinière

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :

QUE ce conseil accorde un mandat à Therrien Couture Joli-Cœur pour vérifier la nouvelle entente de partage des coûts et responsabilités pour le chemin de la Grande-Ligne.

RAPPORTS VERBAUX OU ÉCRITS :

INSPECTEUR MUNICIPAL ET EN ENVIRONNEMENT

L'inspecteur municipal et environnement dépose son rapport écrit sur les permis émis au cours du mois d'avril 2024.

DIRECTRICE GÉNÉRALE / GREFFIÈRE-TRÉSORIERE

La directrice générale / greffière-trésorière fait mention au conseil des rapports et des informations reçus.

2024-05-100 DÉCISION DU CONSEIL – OCTROI DU CONTRAT À GROUPE COLAS QUÉBEC INC., POUR LES TRAVAUX DE RESURFAÇAGE SUR LA RUE GABRIELLE & AUTORISATION DE SIGNATURE

Document soumis : Rapport de Dave Williams ing. en date du 07 mai 2024;

ATTENDU QUE le conseil municipal a autorisé la demande de soumission par appel d'offres public par la résolution no.2024-03-067;

ATTENDU QUE 10 soumissions ont été déposées;

ATTENDU QUE la plus basse soumission reçue est conforme telle que mentionnée au rapport d'analyse de Dave Williams. ing. en date du 7 mai 2024:

SUR PROPOSITION de Suzanne Choinière

DUMENT APPUYÉ par Bertrand Dubé

IL EST RÉSOLU ET ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :

QUE ce conseil octroie le contrat à Groupe Colas Québec inc. pour les travaux de resurfaçage sur la rue Gabrielle pour un montant de **405 861, 75 taxes inc.**, suivant les recommandations de Dave Williams ing. en date du 07 mai 2024.

QUE les sommes requises aux fins de ce contrat seront pris à même la TECQ.

QUE ce conseil autorise le maire et en son absence le maire-suppléant et la directrice générale/greffière-trésorière et en son absence son adjointe à signer si nécessaire tout doucement effet à la présente durant la durée de ce contrat.

2024-05-101 DÉCISION DU CONSEIL – OCTROI DU CONTRAT À BERTRAND OSTIGUY INC. POUR LES TRAVAUX DU STATIONNEMENT DU CENTRE COMMUNAUTAIRE & AUTORISATIONS DE SIGNATURE

ATTENDU QUE le conseil municipal a autorisé la demande de soumission par appel d'offres public par la résolution no.2024-03-064;

ATTENDU QUE 11 soumissions ont été déposées dans les délais prévus;

ATTENDU QUE le conseil municipal a obtenu un avis juridique à l'effet que la plus basse soumission reçue n'était pas conforme puisqu'elle était affectée d'une irrégularité majeure;

ATTENDU QUE la compagnie Bernard Ostiguy inc. a soumis la plus basse soumission conforme;

SUR PROPOSITION de Gilbert Cabana

DUMENT APPUYÉ par François Vadnais

IL EST RÉSOLU ET ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :

QUE ce conseil octroie le contrat à la compagnie Bernard Ostiguy inc. pour les travaux de stationnement du centre communautaire pour un montant de 722 043,00 taxes inc.

QUE les sommes requises aux fins de ce contrat seront pris à même le poste budgétaire 03-310-11-000 (100 000 \$), prévu au budget 2024, aussi au fond affecté - centre communautaire (200 000 \$) et l'excédent sera pris au poste 59-130-14

QUE ce conseil autorise le maire et en son absence le maire-suppléant et la directrice générale/greffière-trésorière et en son absence son adjointe à signer si nécessaire tout doucement effet à la présente durant la durée de ce contrat.

2024-05-102 ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NO.428-2024 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 372-2017 AFIN DE MODIFIER DES NORMES APPLICABLES À LA ZONE RA-17 (SANS MODIFICATIONS)

Document soumis : Second projet de règlement no. 428-2024 – *sans modifications :*

ATTENDU QU'UN avis de motion relatif au présent règlement a été donné lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 09 avril 2024:

ATTENDU QUE l'adoption du premier projet de Règlement no. 428-2024 a eu lieu lors la séance ordinaire du Conseil tenue le 09 avril 2024:

ATTENDU QU'une assemblée publique de consultation a eu lieu le 14 mai 2024 à 19h00 portant sur ce projet de règlement :

SUR PROPOSITION de Benoit Isaia

DUMENT APPUYÉE par Gilbert Cabana

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :

QUE ce conseil adopte le second projet de règlement, sans changement.

« *RÈGLEMENT NO. 428-2024 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 372-2017 AFIN DE MODIFIER DES NORMES APPLICABLES À LA ZONE RA-17*, tel que soumis et rédigé.

Copie du règlement est joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

2024-05-103 ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NO.429-2024 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 372-2017 AFIN D'AGRANDIR LA ZONE MC-1 ET DE PRÉVOIR DES DISPOSITIONS PARTICULIÈRES APPLICABLES À LA ZONE MC-1 ET D'AGRANDIR LA ZONE CC-5(SANS MODIFICATIONS)

Document soumis : Second projet de règlement no. 429-2024 – *sans modifications :*

ATTENDU QU'UN avis de motion relatif au présent règlement a été donné lors de la séance ordinaire du Conseil tenue le 09 avril 2024:

ATTENDU QUE l'adoption du premier projet de Règlement no. 428-2024 a eu lieu lors la séance ordinaire du conseil tenue le 09 avril 2024:

ATTENDU QU'une assemblée publique de consultation a eu lieu le 14 mai 2024 à 19h00 portant sur ce projet de règlement :

SUR PROPOSITION de Suzanne Choinière

DUMENT APPUYÉE par Alexandre Picard

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :

QUE ce conseil adopte, sans changement, le second projet de règlement, sans changement « *RÈGLEMENT NO. 429-2024 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 372-2017 AFIN D'AGRANDIR LA ZONE MC-1 ET DE PRÉVOIR DES DISPOSITIONS PARTICULIÈRES APPLICABLES À LA ZONE MC-1 ET D'AGRANDIR LA ZONE CC-5* tel que

soumis et rédigé.

Copie du règlement est joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

2024-05-104 ACCEPTATION DU CONSEIL –ACTIVITÉ-CONFÉRENCE / BUDGET
Document soumis : Rapport de Caroline Rouillier Duquette, coordonnatrice sports et cultures
SUR PROPOSITION de François Vadnais
DUMENT APPUYÉE par Benoit Isaia
IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents:
QUE ce conseil accepte le budget de 800.-\$ pour l'organisation d'une conférence, gratuite pour les citoyens. et qui se tiendra en Juin 2024.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le conseil municipal consacre une période de temps durant laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions. Elle débute à 19h43 jusqu'à 19h36.

2024-05-105 CLÔTURE DE LA SESSION
ATTENDU QUE tous les points à l'ordre du jour ont été traités;
SUR PROPOSITION de Bertrand Dubé
DUMENT APPUYÉE par Alexandre Picard
IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :
QUE, ce conseil ferme ladite session à 19h43.

Annie Lessard, d.g. et gref.-très.
Secrétaire de l'assemblée

Marcel Gaudreau, maire
Président d'assemblée

